

1670 März 7., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOR BENOIT II CIZE, MARQUIS] DE GRE-  
SY, AN STATTHALTER RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"L'accablement des affaires que i'ay eû hier, et aujourd'huy pour la Depesche de l'ordinaire [nach Turin] où il m'a fallû escrire des longues lettres à S.A.R. [Hérog Karl Emanuel II.] et à Mess.<sup>rs</sup> les Ministres [u.a. sicher den Premier secrétaire d'Etat Guillaume-François Carron, le Marquis de Saint-Thomas, gemeint], est la cause que i'ay pris la resolution de prier Mons.<sup>r</sup> le Cap.<sup>ne</sup> [G.] Luques [Dolmetsch an der sav. Ambassade] de vous porter luy mesme la Declaration en Parchemin [worin sich Ammann, Rat und Gemeinden von Stadt und Amt Zug gegenüber Savoyen verpflichteten, dem Begehren der neugl. Orte mit ihnen zusammen die Beschirmung Genfs und der Waadt zu übernehmen, nicht stattzugeben]<sup>1</sup>, que vous m'avéz envoyé ces iours passés, et ensemble celle que m'ast aussy donnéz le Canton d'underval d'en bas [=Nidwalden]<sup>2</sup>, par laquelle vous treuveréz toute minutée la Ratification que les Communes de Zoug [konkret die Gemeindeversammlungen von Aegeri, Menzingen und Baar sowie der Stadt Zug] veulent donner à la Declaration de vostre Canton, Jl ne faut donc ... que prendre la peine de Copier cellelà puis qu'elle est dans des termes fort authentiques, fort clairs, et fort obligeants, et conforme aussy à celle de Schuits [=Schwyz]<sup>2</sup>, si bien que de la sorte nous les rendons toutes uniformes; mais Je ne vois pas ... que l'on puisse escrire sur le Parchemin de la Declara[tion] de Zoug, la Ratification, puisqu'il n'y a pas de la place pour cela ainsy que vous verréz, Jl faut donc ... faire escrire la ditte confirmation et Ratification sur un Parchemin a part que J'en-voye par ... Lucques, Mess.<sup>rs</sup> [Landammann und Landrat] de Schuits ont faicts la mesme chose, leur Declaration est sur un Parchemin et leur Confirmation et Ratifica[tion] des Communes est sur un autre; Et si vous vouliéz mettre la Declaration et Ratification toute ensemble comme celle d'underval d'en bas, ce sera une peine à M.<sup>r</sup> le Doyen [von Zug, Johann Georg Signer] de retourner transcrire la Declara[tion] qui est déia sur le Parchemin, ... Lucques avec qui ie me suis entretenu de la chose, vous la pourra mieux expliquer de vive voix, vous priant seulement ... de rendre pour le moins la Piece aussy obligeante que celle d'underval[-le-Bas] et de Schuits qui est la mesme chose, puis q'u'il[!] ne s'agit que de belles et obligeantes paroles qui feront plusieurs bons effets auprès de S.A.R. à l'avantage du Canton de Zoug, et de Mess.<sup>rs</sup> ses bons amys, et qui accreditent tousiours plus les offices que ie fais pour les servir tous, ainsy Je vous prie ...

d'avoir bien esgard à cela. Je n'oublieray pas aussy la peine que prendra ... le Doyen d'escrire la ditte Confirmation et Ratification des Communes, ny aussy celle que prendra M.<sup>r</sup> le secret.<sup>re</sup> d'Etat [=Landschreiber Adam Signer] son Pere, pour expedier en bonne et authentique forme laditte Confirmation et Ratification des Communes, vous priant ... qu'il ne manque rien à cette Piece, et qu'elle soit dans la plus authentique forme q'u'il se peut, affin qu'on y puisse rien treuver à redire, et Je feray valoir la chose auprès de S.A.R. à vostre avantage; je me remet donc à tout ce que vous representera de plus vive voix ... Lucques, Je me suis aussy entretenû sur le mesme suiet avec M.<sup>r</sup> le Cap.<sup>ne</sup> Benq [=Bengg, von Zug].

J'ay mis dans mon Pacquet pour Turin cellecy que vous m'avéz adresséz pour Mons.<sup>r</sup> vostre fils [Beat Kaspar Zurlauben, der sich damals sehr um Aufnahme in die Fremden Dienste Savoyens bemühte], auquel i'ay aussy escrit, Je suis bien ayse ... que vous ayéz escrit à S.A.R. et que vous ayéz adressé la lettre à ... vostre fils qui aura occasion de représenter [anlässlich einer Audienz] de vive voix à saditte A.R. les soins et les applications que i'ay pour son Royal service, et l'Estime et l'amitié que tous ... les Cantons Catholiques [im spez. wohl die mit Savoyen verbündeten VI kath. Orte, VII ausg. SO, gemeint] ont pour moy, cela de la bouche de ... vostre fils, fera beaucoup de bons effets, ainsy Je n'ay pas Jugé à propos d'envoyer à S.A.R. la lettre q'u'il vous pleût m'escrire hier, puisque tant de choses ensemble paroistroient trop affectées, ainsy il nous les faut menager ces sortes de Relations affin qu'elles fassent tousiours des bons effets. Je suis aussy bien ayse ... que vous ayéz escrit à Mons.<sup>r</sup> le[dit] Marquis de s.<sup>t</sup> Thomas mon Parent, puis que c'est un des Mess.<sup>rs</sup> les Ministres qui servira tousiours fort utilement ... vostre fils. Qui est tout ce que Je puis vous dire ... apres deux Jours de continüel travail que J'ay eû pour la Depesche de l'ordinaire, Je finis donc ... en vous asseurant que ie suis et seray toutte ma vie et de tout mon Coeur ...".

1) s. Zurlaubiana AH 56/36

2) s. ebenda etwa AH 102/61

Original, mit Siegel  
AH 111, 230-236 - Blatt 234<sup>v</sup>, 235 und 236<sup>r</sup> leer

1670 März 6., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOR BENOIT II CIZE, MARQUIS] DE GRE-SY, AN STATTHALTER RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Ces lignes sont seulement pour accuser la reçeüe du Pacquet qu'il